



# **CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DU QUÉBEC, 2009-2010**

**CONTRIBUTION DE**

**LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (FFQ)**

**ET DU**

**CONSEIL D'INTERVENTION POUR L'ACCÈS DES FEMMES  
AU TRAVAIL (CIAFT)**

**LE 24 FÉVRIER 2009**

## Préambule

Aujourd'hui, nous vivons non seulement une crise économique mais aussi une crise écologique. Si l'on réfère à l'étymologie de la racine «éco», on doit conclure que notre maison n'est pas en ordre. En tant que groupes de femmes largement représentatifs du mouvement féministe du Québec, nous avons un intérêt particulier à remettre cette maison en ordre.

La FFQ et le CIAFT sont d'avis que, comme dans la Grande Dépression des années 1930, il faut prendre cette occasion pour trouver de nouvelles façons de mobiliser nos ressources pour répondre aux besoins réels de la population. Dans les années 1930, les économistes et les gouvernements ont compris que le marché privé tout seul n'est pas capable de rétablir la prospérité. Cette période marquait la naissance d'un rôle économique important pour les gouvernements. La croissance du secteur public, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, a été un des facteurs qui a le plus contribué à la prospérité d'après guerre.

Malheureusement, depuis la fin des années 1970, cette philosophie a été remise en cause et les budgets successifs du Québec et du Canada (et ailleurs au monde) ont cherché plutôt à réduire la taille du gouvernement et à privatiser certains services ou la construction de projets d'infrastructure. Nous croyons que cette réticence à utiliser pleinement les pouvoirs du gouvernement et les réductions d'impôt importantes consenties aux contribuables et aux entreprises bien nantis sont une des causes principales du déséquilibre dans la répartition des revenus et, donc, de la crise actuelle.

La ministre des Finances, madame Jérôme-Forget a admis qu'il y aura probablement un déficit budgétaire pour 2008-2009 ainsi que pour 2009-2010 à l'instar de presque tous les pays du monde. Nous croyons qu'il ne faut pas avoir peur de créer un déficit dans les circonstances, d'autant plus que c'est le retour à la prospérité, et non pas des coupures dans les dépenses gouvernementales, qui permettrait de renouer avec un équilibre budgétaire. De plus, nous croyons que la saine croissance future exige que les gouvernements continuent d'investir dans les services publics. Si nécessaire, il faut élargir l'assiette fiscale et demander davantage des contribuables qui ont les moyens et qui, faute de payer des impôts, seraient, une fois de plus, tentés de participer à des mouvements spéculatifs en bourse ou dans les marchés immobiliers.

Nous aimerions aussi insister sur le fait que les crises actuelles ne sont pas causées par une défaillance dans notre système de production mais plutôt dans notre système de répartition des revenus et nos choix concernant la consommation. Les entreprises sont en difficulté non pas parce qu'elles ne peuvent pas produire, mais plutôt parce qu'il y a une surcapacité de production au niveau national et mondial. Pourtant, les gens qui ont des besoins les plus criants n'ont pas les moyens d'acheter ce que les entreprises peuvent et veulent produire.

Il faut aussi se rappeler que la détérioration rapide de l'environnement signifie que nous ne pouvons plus continuer à résoudre nos problèmes économiques en accroissant notre consommation matérielle. Il faut trouver de nouvelles façons de gérer nos ressources, ce qui signifie un rétrécissement des industries productrices de biens à la faveur des services collectifs et un rôle accru du secteur public.

## **Emplois, environnement et justice sociale**

Nos recommandations pour le budget 2009-2010 du Québec s'inspirent de trois principes : emplois, environnement et justice sociale. La FFQ et le CIAFT croient que le gouvernement devrait choisir des interventions qui créeront des emplois de bonne qualité, autant pour les femmes que pour les hommes, tout en fournissant des biens et services dont les Québécoises et Québécois ont besoin et en améliorant notre environnement physique. On doit profiter de la crise actuelle pour mieux répartir les revenus, créer des infrastructures qui permettront d'assainir l'environnement et renforcer la structure économique du Québec.

Nous croyons qu'une approche basée sur ces trois principes est particulièrement importante pour les femmes et leurs enfants qui sont sur-représentées parmi les personnes en situation de pauvreté au Québec. La qualité de l'environnement est au centre de nos préoccupations parce qu'elle est essentielle au maintien de notre santé et de celle de nos enfants, sans parler du bien-être de nos éventuels arrière-petits- enfants. Finalement, nous croyons que si le gouvernement choisit des projets qui renforceront l'économie locale dans toutes les régions du Québec, il contribuera à la réalisation non seulement d'une économie résistante aux futures récessions mais aussi à l'égalité économique des femmes qui sont souvent les premières congédiées en situation de ralentissement économique.

### **Recommandation 1 : Investir non seulement dans des infrastructures physiques mais aussi dans des infrastructures sociales :**

- **Services de santé :** Malgré les promesses répétées du gouvernement, le temps d'attente pour des services spécialisés et les interventions chirurgicales continuent d'être inacceptable et grand nombre de Québécoises et Québécois n'ont toujours pas de médecin de famille. Les CHSLD manque cruellement de personnel et de plus en plus de personnes âgées en perte d'autonomie sont refoulées à des résidences privées de piètre qualité.
- **Services de soutien à domicile des personnes âgées :** Grand nombre de personnes vieillissantes voudraient pouvoir rester dans leur propre domicile le plus longtemps possible mais pour cela, il faudrait accroître les services. Il faudrait aussi s'assurer que les aides familiales qui font ce travail, très majoritairement des femmes, reçoivent une formation appropriée, un soutien adéquat de la part des CLSC ainsi que des salaires et des conditions de travail décentes.
- **Services d'éducation :** Avec le taux de décrochage le plus élevé de toutes les provinces, le Québec a besoin d'investir davantage dans les services de prévention. Les collèges, universités et programmes d'éducation des adultes ont également des besoins criants.
- **Services de garde d'enfants :** Le Québec fait l'envie du restant du Canada avec son programme de services de garde à l'enfance à 7\$ par jour. La FFQ et le CIAFT se réjouissent de la promesse du gouvernement de ne pas hausser les tarifs en ce moment. Néanmoins, le succès du nouveau Régime québécois d'assurance parentale a entraîné un

mini-baby-boom et il faudrait créer davantage de places. Il faudrait également continuer à travailler à l'amélioration de la qualité des services notamment par la formation des éducatrices et des responsables de garde en milieu familial.

En conformité avec les principes énoncés ci-haut, nous pensons que des investissements dans les infrastructures sociales permettront de créer des emplois permanents de bonne qualité pour les femmes autant que pour les hommes. De tels services sont beaucoup moins exigeants pour la consommation des ressources naturelles et pour l'environnement que la production des biens matériels et répondent directement aux besoins de la population québécoise.

**Recommandation 2 : Accroître les dépenses en infrastructures physiques mais en choisissant des projets qui corrigeront des dommages environnementaux :**

- **Transport en commun municipal et interurbain :** beaucoup de petites villes et villages au Québec n'ont pas de transport en commun fiable et même les grands centres urbains ont besoin d'investissements additionnels dans ce domaine. Nous croyons aussi que l'amélioration des voies ferroviaires, particulièrement entre Montréal et Québec, bénéficierait au développement économique de l'ensemble des régions en plus de réduire le trafic routier nuisible à l'environnement et énergivore.
- **Logements sociaux :** un programme massif de construction de logements sociaux contribuera à améliorer la qualité de vie d'un grand nombre de ménages à faible revenu tout en augmentant la densité urbaine nécessaire pour soutenir la viabilité du transport en commun. On pourrait en profiter pour construire des logements «verts» qui utilisent moins d'énergie et moins d'eau.
- **Réparation d'aqueducs :** On dit qu'environ 40% de l'eau traitée de Montréal est perdu à cause des aqueducs vétustes. Pourquoi ne pas profiter du programme d'infrastructures pour s'attaquer à ce problème?
- **Énergie propre comme l'éolienne :** le Québec est déjà avantagé à cause de son réseau d'hydroélectricité. Il faut continuer à investir dans l'énergie «propre» tout en développant notre expertise et notre capacité productrice d'équipements dans cette industrie d'avenir.
- **Décontamination de sites et nettoyage des berges des lacs et rivières, prévention de la pollution :** De tels projets amélioreraient la qualité de vie et la santé des Québécoises et Québécois et accroîtraient également l'attrait touristique de nos régions.

**Recommandation 3 : Améliorer les revenus des Québécoises et Québécois les plus pauvres :**

- **Rétablir les barèmes de l'aide sociale** au moins aux niveaux (en dollars constants) des années 1980 et abolir les différentes catégories de prestataires.<sup>1</sup>
- **Élargir la gamme de services et produits nécessaires pour compenser des limitations fonctionnelles et maintenir la santé** qui sont fournis dans le cadre du programme des besoins spéciaux de l'assistance sociale; assouplir les critères d'admissibilité aux besoins spéciaux, notamment pour les personnes travaillant à faible salaire.
- **Renforcer le Régime de rentes du Québec** au lieu de couper les prestations et améliorer les mesures qui reconnaissent le travail des femmes (et des hommes) auprès des enfants.
- **Prévoir des prestations de maternité et parentales de base** pour les parents qui ne sont pas admissibles au Régime québécois d'assurance parentale : actuellement quelques 20 000 nouvelles mères ne reçoivent pas de prestations parce qu'elles n'ont pas gagné au moins 2 000\$ dans l'année précédant l'accouchement. Il s'agit en grande partie d'étudiantes ou de femmes ayant déjà au moins un autre enfant mais elles ont tout en commun qu'elles passent la première année de vie de leur enfant à s'en occuper et, en conséquence, ne peuvent pas exercer un emploi rémunéré.
- **Améliorer le programme de prêts-bourses étudiants** : le niveau de revenu fourni par ce programme s'est détérioré au même rythme que celui de l'assistance sociale pour les «aptes au travail» au point où la nécessité de travailler pendant les études constitue un obstacle important à la réussite des études.
- **Augmenter les seuils de revenu donnant droit à l'aide juridique** pour que l'accès à la justice soit réel, notamment pour les femmes en instance de divorce ou de séparation.

### En guise de conclusion

Doit-on rappeler qu'il existe encore de larges écarts entre les hommes et les femmes dans de nombreux domaines clés au Québec ? Que les gains moyens des femmes qui occupent un emploi sont toujours considérablement plus bas que ceux des hommes ? Que les femmes représentent une fraction disproportionnée de la population ayant un faible revenu et qu'elles sont aussi beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel ? Que la majorité des femmes au travail continuent d'occuper des emplois à prédominance féminine ? Et que, bien qu'en moyenne les femmes de minorités visibles soient plus instruites que les autres Québécoises, elles ont beaucoup de difficultés à trouver un emploi qui leur permet d'utiliser leurs qualifications. Que la situation des femmes autochtones est encore plus dramatique ?

Dans cette perspective, la FFQ et le CIAFT aimeraient rappeler au gouvernement son engagement à analyser tout projet de loi et nouveau programme en fonction de critères différenciés selon le sexe afin d'assurer que ces programmes ne discriminent pas contre les femmes et qu'elles accordent aux femmes leur juste part des nouveaux bénéfices. En particulier,

---

<sup>1</sup> La FFQ appuie la revendication portée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, dont elle membre, demandant que *les protections publiques soient haussée et ajustée annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit 13 267\$ (2007).*

nous aimerions également rappeler l'obligation des entreprises qui bénéficient de contrats gouvernementaux ayant une valeur d'au moins 100 000\$ d'adopter et d'appliquer un Programme d'accès à l'égalité au profit des femmes, des minorités visibles, les personnes handicapées, des membres d'une communauté culturelle et des autochtones.